1. Objet, domaine d'application et responsabilités

Le présent document a pour objet de décrire le programme de formation de la catégorie B.

Il concerne la formation pratique des élèves.

Le(s) responsable(s) sont les enseignants de la conduite.

2. Public et Prérequis

- Avoir 17 ans
- Maitriser les bases de la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable

Remarque : L'Epreuve Théorique Générale est valable cinq ans uniquement pour la catégorie de permis à laquelle vous êtes inscrit.

3. Durée de la formation

Durée de la formation : 20 Heures de conduite Minimum

4. Programme de formation Pratique

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	***Appréhender la route et circuler dans des conditions normales***	***Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers***	***Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique***
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte	Évaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
Démarrer et s'arrêter	Tourner à droite et à gauche en agglomération	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation…).
Utiliser la boite de vitesse	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau	Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte	Pratiquer l'éco-conduite
Regarder autour de soi et avertir		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...	

5. La formation théorique

Elle est axée sur l'apprentissage des règles du code de la route et des bons comportements en matière de sécurité routière. Elle comprend des leçons théoriques et des tests en ligne ou corrigés avec un enseignant en agence.
La formation théorique porte sur les thèmes suivants:

- Les dispositions légales en matière de sécurité routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers
- Les notions diverses
- Prendre et quitter son véhicule
- La mécanique et les équipements
- La sécurité du passager et du véhicule
- L'environnement
- Les premiers secours

Des cours théoriques portants sur des thèmes de la sécurité routière tels que la vitesse, l'alcoolémie, les stupéfiants, la fatigue… pourra être suivie à votre rythme, dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet.
La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.